



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2026-589

PUBLIÉ LE 5 OCTOBRE 2026

Sommaire

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris / AP-HP Sorbonne Université

75-2026-10-01-00029 - Arrêté délégation de signature pris au titre de l'article R. 6147-10 du Code de la santé publique par la direction du groupe hospitalo-universitaire APHP.Sorbonne Université regroupant les sites Charles-Foix, Pitié-Salpêtrière, Rothschild, Saint-Antoine, Tenon, Trousseau et La Roche-Guyon (9 pages)

Page 3

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris - Hôpitaux Universitaires Henri Mondor / Secrétariat de la Direction Générale

75-2026-10-01-00027 - Arrêté de délégation de signature en matière de marchés - Direction du Groupe hospitalo-universitaire AP-HP Paris (2 pages)

Page 13

Direction régionale des finances publiques d'Île-de-France et du département de Paris / Division pilotage

75-2026-10-02-00015 - Arrêté portant délégation générale et spéciale de signature - Direction régionale des finances publiques d'Île-de-France et de Paris (6 pages)

Page 16

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2026-10-01-00029

Arrêté délégation de signature pris au titre de
l'article R. 6147-10 du Code de la santé publique
par la direction du groupe hospitalo-universitaire
APHP.Sorbonne Université regroupant les sites
Charles-Foix, Pitié-Salpêtrière, Rothschild,
Saint-Antoine, Tenon, Trousseau et La
Roche-Guyon

**Arrêté de délégation de signature
pris au titre de l'article R. 6147-10 du Code de la santé publique**

La directrice du groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Sorbonne Université
regroupant les hôpitaux Pitié-Salpêtrière, Charles-Foix, Saint-Antoine, Tenon,
Armand-Trousseau, Rothschild et La Roche-Guyon,

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L. 6143-7, D. 6143-33 à D. 6143-35, R. 6147-5 et R. 6147-10,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983, modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986, modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu l'arrêté directorial n° 2019-030 du 3 juillet 2019 modifiant l'organisation interne de l'AP-HP,

Vu l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00014 du 5 juillet 2022 fixant les matières déléguées par le Directeur général de l'AP-HP aux directeurs de groupes hospitalo-universitaires et aux directeurs des hôpitaux ne relevant pas d'un groupe hospitalo-universitaire, au directeur de l'HAD, à certains directeurs de pôles d'intérêt commun,

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} :

Délégation générale de signature est donnée à :

- **M. Aurélien MOLLARD**, directeur adjoint à la directrice du groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Sorbonne Université,
- **Mme Hélène de BONNIÈRES**, secrétaire générale du groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Sorbonne Université par intérim,

à l'effet de signer tous les actes relevant de la gestion des hôpitaux regroupés dans le groupe hospitalo-universitaire AP-HP.Sorbonne Université, dans le champ d'attribution de Christine WELTY déterminé par l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00014 du 5 juillet 2022.

ARTICLE 2 :

Délégation de signature est donnée à :

- **M. Loïc CARBALLIDO**, directeur adjoint, chargé de la qualité, gestion des risques et expérience patients, à l'effet de signer tous actes correspondant à ses fonctions (Direction de la qualité, gestion des risques et expérience patients) et uniquement pour les matières de l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00014 susvisé correspondant à ses fonctions (paragraphes E, G et H) ;
- **Mme Anne-Gaëlle DANIEL**, directrice adjointe chargée des achats, développement durable et logistique, à l'effet de signer tous actes correspondant à ses fonctions (Direction des achats, logistique et développement durable) et uniquement pour les matières de l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00014 susvisé correspondant à ses fonctions (paragraphes C et E) ;

- **Mme Hélène de BONNIÈRES**, directrice adjointe chargée des projets et de la transformation, à l'effet de signer tous les actes correspondant à ses fonctions (Direction des projets et de la transformation) et uniquement pour les matières de l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00014 susvisé correspondant à ses fonctions ;

- **Mme Marie-Pierre FEREC**, directrice adjointe chargée des ressources humaines et attractivité, à l'effet de signer tous actes correspondant à ses fonctions (Direction des ressources humaines et attractivité) et uniquement pour les matières de l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00014 susvisé correspondant à ses fonctions (paragraphe A, B, F et G) ;

- **M. Jérôme HUBIN**, directeur adjoint chargé des ressources financières, à l'effet de signer tous actes correspondant à ses fonctions (Direction des ressources financières) et uniquement pour les matières de l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00014 susvisé correspondant à ses fonctions (paragraphe C et F) ;

- **Mme Julie LAIGRE**, directrice adjointe chargée de la recherche et de l'innovation, à l'effet de signer tous les actes correspondant à ses fonctions (Direction de la recherche et innovation) et uniquement pour les matières de l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00014 susvisé correspondant à ses fonctions (paragraphe A, C, E et F).

- **Mme Aurélia ROLLAND**, coordonnatrice générale des soins, à l'effet de signer tous les contrats de mise à disposition d'intérimaires passés avec des sociétés d'intérim et toutes les conventions de stage et propositions d'affectations des étudiants en soins paramédicaux, et tous actes correspondant à ses fonctions (coordonnatrice générale des soins) et uniquement pour les matières de l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00014 susvisé correspondant à ses fonctions (paragraphe I) ;

- **M. Patrick LHERMITE**, ingénieur général chargé de la direction des investissements et services numériques, à l'effet de signer tous actes correspondant à ses fonctions (Direction des investissements et services numériques) et uniquement pour les matières de l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00014 susvisé correspondant à ses fonctions (paragraphe C, D, E : à l'exception des points 3 et 8, G : à l'exception des points 2 et 3 et paragraphe J) ;

- **M. Olivier TRÉTON**, directeur adjoint chargé des affaires et ressources humaines médicales, coopération, à l'effet de signer tous les actes correspondant à ses fonctions (Direction des affaires et ressources médicales, coopération) et uniquement pour les matières de l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00014 susvisé correspondant à ses fonctions (paragraphe A et F).

ARTICLE 3 :

Délégation générale de signature est donnée à :

- **Mme Hélène de BONNIÈRES**, directrice des sites Trousseau et La Roche-Guyon par intérim, à l'effet de signer, pour ces sites et sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directrice de site par intérim, dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier déterminé par l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00014 susvisé ;

- **Mme Marie-Pierre FEREC**, directrice du site Tenon, à l'effet de signer, pour ce site et sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directeur de site, dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier déterminé par l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00014 susvisé ;

- **Mme Aude GOLDSZTEJN**, directrice des sites Charles-Foix et Rothschild,
à l'effet de signer, pour ce site et sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directeur de site, dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier déterminé par l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00014 susvisé ;

- **M. Jérôme HUBIN**, directeur du site Saint-Antoine,
à l'effet de signer, pour ce site et sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directeur de site, dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier déterminé par l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00014 susvisé ;

- **M. Aurélien MOLLARD**, directeur du site Pitié-Salpêtrière,
à l'effet de signer, pour ce site et sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directeur de site, dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier déterminé par l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00014 susvisé ;

Les délégations prévues par le présent article sont mises en œuvre par leurs bénéficiaires dans le cadre de la politique de gestion interne du groupe hospitalier définie par la directrice du groupe hospitalier, et selon les instructions qui en résultent.

ARTICLE 4 :

Direction de la qualité, gestion des risques et expérience patients

En cas d'empêchement de **M. Loïc CARBALLIDO**, directeur adjoint chargé de la qualité – gestion des risques et expérience patients, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

- **Mme Anne RAPPAPORT**, ingénieur hospitalier ;
- **Mme Patricia JOHN-BAPTISTE**, cadre supérieure socio-éducatif ;
- **M. Philippe LEMESLE**, chargé de mission et **Mme Marie LE GUILLOUX**, adjoint des cadres hospitaliers ;
- **Mme Ludivine MALAPART**, attachée d'administration hospitalière, **Mme Bernadette ROBERT**, adjoint des cadres hospitaliers, **Mme Melissa AOUABDI**, **M. Xavier BASQUE**, **Mme Manon BELHOU SCHNEIDER**, **Mme Olga GUERSAN** et **Mme Widline PAULYTE**, adjoints administratifs (paragraphe G : point 3).

à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de M. Loïc CARBALLIDO et ceci uniquement pour les matières de l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00014 susvisé correspondant à ses fonctions (paragraphe E, G et H).

Direction des achats, du développement durable et de la logistique

En cas d'empêchement de **Mme Anne-Gaëlle DANIEL**, directrice adjointe chargée des achats, du développement durable et de la logistique, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

- **M. Sébastien GASC** et **Mme Cannelle LEGALLAIS**, directeurs adjoints et adjoints à la directrice des achats, du développement durable et de la logistique (paragraphe C en matière de contrat et de conventions : points 1, 2, 3 et 4 ; en matière d'actes unilatéraux ; en qualité d'ordonnateur pour les affaires générales : points 1, 2 et 4 ; paragraphe E : points 1 et 4) ;
- **Mme Oriane GAGNARD** et **Mme Houda ZINE**, chargées de mission, **M. Emmanuel CLAUDIN** et **Mme Lydie MAUDIEU**, ingénieurs, **M. Frédéric BARRET**, **Mme Sylviane DECROO**, **Mme Paloma CONSTANTINI** et **M. Philippe VERDIER**, techniciens supérieurs hospitaliers, **M. Michaël BOISNOIR** et **M. Laurent DE BOCK**, techniciens hospitaliers (paragraphe C, en qualité d'ordonnateur pour les affaires générales : point 1) ;
- **Mme Sylviane DECROO**, technicien supérieur hospitalier et **M. Mehdi GHENNAM**, adjoint des cadres hospitaliers (paragraphe C en qualité d'ordonnateur pour les affaires générales : points 1 et 2 ; paragraphe E : point 1 et 4) ;
- **M. Serge FLASQUE**, ingénieur en chef et **M. Yann LAZARDEUX**, ingénieur hospitalier (paragraphe C en qualité d'ordonnateur pour les affaires générales : point 4) ;

à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de Mme Anne-Gaëlle DANIEL et ceci uniquement pour les matières de l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00014 susvisé correspondant à ses fonctions (paragraphe C et E).

Direction de la recherche et de l'innovation

En cas d'empêchement de **Mme Julie LAIGRE**, directrice adjointe chargée de la recherche et de l'innovation, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

- **Mme Claire DE BRITO**, directrice adjointe et adjointe au directeur de la recherche et de l'innovation ;
- **Mme Julie VRANCKEN**, adjointe au cadre hospitalier, (paragraphe A, paragraphe C en qualité d'ordonnateur pour les affaires générales : points 1 et 2 ; paragraphe E : point 1) ;

à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de Mme Julie LAIGRE et ceci uniquement pour les matières de l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00014 susvisé correspondant à ses fonctions et (paragraphe A, C, E et F) ;

Direction des ressources humaines et de l'attractivité

En cas d'empêchement de **Mme Marie-Pierre FEREC**, directrice adjointe chargée des ressources humaines et attractivité, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

- **M. Charles ARANDEL** et **Mme Anne-Gaëlle CHABOD**, directeurs adjoints, **Mme Julia SAUTEREY**, chargée de mission, adjoints à la directrice des ressources humaines et attractivité (paragraphe A, B, F et G : points 4 et 5) ;
- **M. Thomas JOULOU** et **M. Philippe RENAUD**, attachés d'administration hospitalière, **Mme Marie GOSSO**, chargée de mission, **Mme Cécile CHAUVAT-BOUËDEC**, cadre supérieure de santé, **Mme Bénédicte BALOCHE**, adjoint des cadres hospitaliers, **M. Gonzague CHAUVÉAU**, chargé de mission (paragraphe A, B, F et G : points 4 et 5) ;
- **Mme Oulimata NDOYE-FELTRIN**, **Mme Nathalie OWENS** et **Mme Emmanuelle SAUX**, adjoints des cadres hospitaliers (paragraphe A, B et F) ;
- **M. Christian DELIER** et **Mme Christelle NEGRIER**, adjoints des cadres hospitaliers, **M. Killian REMOLU**, chargé de mission (paragraphe B : points 1 à 22, 26, 27, 31, 32, 36 et 38, paragraphe G : point 6) ;
- **Mme Nathalie BOUZAT**, cadre de santé (paragraphe A, B, F : points 1, 2 et 6, G : points 4 et 5, uniquement pour le site Charles Foix) ;
- **Mme Alicia MIRABEL**, cadre de santé, pour les matières correspondant à ses fonctions ;
- **M. Thomas GAUTIER**, chargé de mission (paragraphe A, B, F : points 1, 2 et 6) ;
- **Mme Sarah BALTAZE**, adjoint des cadres hospitaliers (paragraphe B : point 6) ;

à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de Mme Marie-Pierre FEREC et ceci uniquement pour les matières de l'arrêté directorial n° 75-2022-07-05-00014 susvisé correspondant à ses fonctions (paragraphe A, B, F et G : points 4 et 5).

Direction des ressources financières

En cas d'empêchement de **M. Jérôme HUBIN**, directeur chargé des ressources financières, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

- **M. Pierre MARGAIN** et **Mme Marlène RUAT**, directeurs adjoints, adjoints au directeur des ressources financières ;

à l'effet de signer tous les actes correspondant aux fonctions de M. Jérôme HUBIN, et ceci uniquement pour les matières de l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00014 susvisé correspondant à ses fonctions (paragraphe C et F).

En cas d'empêchement de **M. Pierre MARGAIN** et de **Mme Marlène RUAT**, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

- **Mme Ludvine MALAPART** et **Mme Sabine PIERRE**, attachées d'administration hospitalière à la direction des ressources financières ;

à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de M. Jérôme HUBIN, et ceci uniquement pour les matières de l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00014 susvisé correspondant à ses fonctions (paragraphe C et F).

Direction des soins

En cas d'empêchement de **Mme Aurélia ROLLAND**, coordonnatrice générale des soins, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

- **Mme Caroline PICHON et Mme Fernande ROGER**, coordonnatrices générales des soins ;
- **Mme Laure LÉON et M. Patrick LABOUROT**, directeurs des soins ;

à l'effet de signer tous les contrats de mise à disposition d'intérimaires passés avec des sociétés d'intérim et toutes les conventions de stage et propositions d'affectations des étudiants en soins paramédicaux et tous les actes liés aux fonctions de Mme Aurélia ROLLAND et ceci uniquement pour les matières de l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00014 susvisé correspondant à ses fonctions (paragraphe I)

En cas d'empêchement de **Mme Caroline PICHON**, de **Mme Fernande ROGER**, de **Mme Laure LÉON** et de **M. Patrick LABOUROT**, ou en cas de vacance de leurs fonctions, délégation est donnée à :

- **M. Stéphane BOUREZ, Mme Isabelle DUDZIAK, M. Etienne GUILLY, Mme Najatte ROUINI, Mme Virginie SAUVAGEOT**, cadres supérieurs de santé, **Mme Amandine DIETRICH, Mme Stéphanie DUBUS et Mme Sylvia MOUSSY**, cadres de santé ;

à l'effet de signer toutes les conventions de stage et propositions d'affectation des étudiants en soins paramédicaux ;

- **M. Fabrice FOURSAC**, cadre supérieur de santé, **M. Clément EPECHE**, cadre de santé, et **Mme Whitney-Sarah COHEN**, aide-soignante gestionnaire du bureau des remplacements (site Charles-Foix) ;
- **Mme Isabelle DUDZIAK, M. Philippe GAULT, et Mme Clara MANUEL**, cadres supérieurs de santé (site Pitié-Salpêtrière) ;
- **Mme Laëtitia SCHMUCK et Mme Sabine RENARD-DENIEL**, cadres de santé, (site Rothschild) ;
- **Mme Aurélie FRADET**, cadre supérieur de santé, et **Mme Sandrine BANNEEL**, infirmière aide administrative à la suppléance (site Saint-Antoine) ;
- **Mme Virginie TOUZERY-DEFFOUX**, cadre supérieur de santé, et **Mme Idia DEMBELE**, aide-soignante - aide administrative (site Tenon) ;
- **Mme Sylvia MOUSSY**, cadre de santé (site Trousseau) ;

à l'effet de signer tous les contrats de mise à disposition d'intérimaires passés avec des sociétés d'intérim.

Direction des affaires et ressources médicales, coopérations

En cas d'empêchement de **M. Olivier TRÉTON**, directeur adjoint chargé des affaires et ressources humaines médicales, coopérations, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

- **Mme Choëlla AKBARALY**, directrice adjointe et adjointe au directeur des affaires et ressources humaines médicales, coopérations (paragraphe A et F) ;
- **Mme Delphine DUBARRY, Mme Myléna GRONDIN et Mme Stéphanie THERY**, attachées d'administration hospitalière, pour les matières correspondant à leurs fonctions ;
- **Mme Laurence MONIN**, adjointe des cadres hospitaliers, pour les matières correspondant à ses fonctions ;

à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de M. Olivier TRÉTON et ceci uniquement pour les matières de l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00014 susvisé correspondant à ses fonctions (paragraphe A et F).

Direction des investissements et services numériques

En cas d'empêchement de **M. Patrick LHERMITE**, ingénieur général chargé de la direction des investissements et des services numériques, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

- **Mme Eve BOUDON**, ingénieure générale, chargée de la direction des équipements biomédicaux et mobiliers; (paragraphe C : en qualité d'ordonnateur pour les affaires générales, point 1 – dépenses d'exploitation et investissement, en qualité d'ordonnateur pour les affaires générales, points 4 ; 9 et 10 ; paragraphes D et J)
- **Mme Flore CHAUVET**, ingénieure générale, chargée de la direction des travaux et de la maintenance et pour les matières correspondant à ses fonctions (paragraphe C : en qualité d'ordonnateur pour les affaires

- générales, point 1 – dépenses d'exploitation et investissement, en qualité d'ordonnateur pour les affaires générales, points 4, 9 et 10 et en matière d'urbanisme, paragraphes D et J) ;
- **M. Cédric ALLEMAND**, ingénieur en chef, chargé de la direction technique du site de Tenon et pour les matières correspondant à ses fonctions (paragraphe C : en qualité d'ordonnateur pour les affaires générales, point 1 - dépenses d'exploitation et travaux-maintenance) ;
 - **Mme Corentine CHAUMELY**, ingénieure en chef, chargée de la direction technique du site Saint-Antoine et pour les matières correspondant à ses fonctions (paragraphe C : en qualité d'ordonnateur pour les affaires générales, point 1 - dépenses d'exploitation et travaux-maintenance) ;
 - **M. Thomas LEPRISE**, ingénieur en chef, chargé de la direction technique des sites Trousseau et La Roche-Guyon et pour les matières correspondant à ses fonctions (paragraphe C : en qualité d'ordonnateur pour les affaires générales, point 1 - dépenses d'exploitation et travaux-maintenance) ;
 - **M. Saber OMEZZINE**, ingénieur hospitalier, chargé de la direction technique du site de Charles-Foix et pour les matières correspondant à ses fonctions (paragraphe C : en qualité d'ordonnateur pour les affaires générales, point 1 - dépenses d'exploitation et travaux-maintenance) ;
 - **M. Bertrand GUESSANT**, ingénieur en chef, chargé de la direction technique du site Pitié-Salpêtrière et pour les matières correspondant à ses fonctions (paragraphe C : en qualité d'ordonnateur pour les affaires générales, point 1 - dépenses d'exploitation et travaux-maintenance) ;
 - **Mme Amandine LASALMONIE**, ingénieure en chef, chargée de la Direction des Grandes Opérations du site Pitié Salpêtrière et pour les matières correspondant à ses fonctions (paragraphe C : en qualité d'ordonnateur pour les affaires générales, point 1 - dépenses d'exploitation et travaux-maintenance) ;
 - **Mme Fanny LASSERRE**, ingénieure en chef, chargée de la direction technique de la maintenance biomédicale et pour les matières correspondant à ses fonctions (paragraphe C : en qualité d'ordonnateur pour les affaires générales, point 1 - dépenses d'exploitation et investissement) ;
 - **Mme Sylvie CITERNE**, chargée de mission, directrice des systèmes d'information, pour les matières correspondant à ses fonctions, (paragraphe C : en qualité d'ordonnateur pour les affaires générales et paragraphes D et J) ;
 - **M. François-Xavier POTTIER**, ingénieur en chef, adjoint à la directrice des systèmes d'information, pour les matières correspondant à ses fonctions, (paragraphe C : en qualité d'ordonnateur pour les affaires générales et paragraphes D et J) ;
 - **M. Cédric VILQUIN**, ingénieur en chef, chargé de la sécurité générale, pour les matières correspondant à ses fonctions (paragraphe C : en matière de contrats et de conventions, point 2 – en qualité d'ordonnateur pour les affaires générales, points 1, 2, 4 et 7 (en matière urbanisme, demande autorisation administrative et toute déclaration prévue par le code de l'urbanisme etc.), paragraphe E en matière juridique, point 5 (dépôt de plainte), paragraphe G, point 4, paragraphes D et J) ;
 - **Mme Aude MOLLER-GRASSER**, attachée d'administration hospitalière, chargée du contrôle de gestion, pour les matières correspondant à ses fonctions (paragraphe C : en matière de qualité d'inventaire physique et les décisions de sorties d'actif mobilier, points 9 et 10) ;

à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de M. Patrick LHERMITE et ceci uniquement pour les matières de l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00014 susvisé correspondant à ses fonctions (paragraphes C, D, E : à l'exception des points 3 et 8, G : à l'exception des points 2 et 3, et paragraphe J).

ARTICLE 5 :

En cas d'empêchement de **Mme Marie-Pierre FEREC**, directrice du site Tenon, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

- **Mme Caroline PICHON**, coordonnatrice générale des soins ;
- **M. Sabri LOKMANE**, ingénieur hospitalier ;

à l'effet de signer, dans les conditions de l'article 3 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels Mme Marie-Pierre FEREC a ou avait reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de directrice du site Tenon.

En cas d'empêchement de **M. Jérôme HUBIN**, directeur du site Saint-Antoine, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

- **Mme Solène LAMBERT**, attachée d'administration hospitalière ;
- **M. Patrick LABOUROT**, directeur des soins ;

à l'effet de signer, dans les conditions de l'article 3 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels M. Jérôme HUBIN a reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de directeur du site Saint-Antoine.

En cas d'empêchement de **Mme Aude GOLDSZTEJN**, directrice des sites Charles-Foix et Rothschild, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

- **Mme Nathalie BONNET**, attachée d'administration hospitalière ;
- **Mme Caroline PICHON**, coordonnatrice générale des soins ;

à l'effet de signer, dans les conditions de l'article 3 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels Mme Aude GOLDSZTEJN a ou avait reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de directrice du site Charles-Foix.

- **M. Lionel VIGOURT**, ingénieur hospitalier ;
- **M. Patrick LABOUROT**, directeur des soins ;

à l'effet de signer, dans les conditions de l'article 3 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels Mme Aude GOLDSZTEJN, a ou avait reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de directrice du site Rothschild.

En cas d'empêchement de **M. Aurélien MOLLARD**, directeur du site Pitié-Salpêtrière, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

- **M. Pierre PERES**, attaché d'administration hospitalière ;
- **Mme Hélène de BONNIÈRES** et **M. Loïc CARBALLIDO**, directeur(ices) adjoint(e)s ;

à l'effet de signer, dans les conditions de l'article 3 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels M. Aurélien MOLLARD a ou avait reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de directeur du site Pitié-Salpêtrière.

En cas d'empêchement de **Mme Hélène de BONNIÈRES**, directrice des sites Trousseau et La Roche-Guyon par intérim, ou en cas de vacance de ses fonctions, délégation est donnée à :

- **M. Lionel VIGOURT**, ingénieur hospitalier ;
- **M. Charles ARANDEL**, directeur adjoint ;

à l'effet de signer, dans les conditions de l'article 3 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels Mme Hélène de BONNIÈRES a ou avait reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de directrice du site Trousseau par intérim.

- **Mme Sandy THÉRON**, cadre socio-éducatif ;

à l'effet de signer, dans les conditions de l'article 3 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels Mme Hélène de BONNIÈRES a ou avait reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de directrice du site La Roche-Guyon par intérim.

ARTICLE 6 :

Délégation de signature est donnée, dans le champ d'attribution de la directrice du groupe hospitalo-universitaire déterminé par l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00014 susvisé (donnant délégation permanente de signature aux directeurs des groupes hospitaliers, de pôles d'intérêt commun et à la directrice du siège), pour les périodes de la garde administrative qu'ils sont amenés à assurer en application du tableau de garde, et pour tous les actes relevant de cette garde administrative, à :

- l'ensemble des bénéficiaires d'une délégation de signature visés aux articles 2 à 5 du présent arrêté ;

Site Charles-Foix

Mme Muriel BROSSARD-LAHMY et M. Yann LHOMME, directeurs adjoints au Siège ;
Mme Nathalie BONNET, Mme Myléna GRONDIN, Mme Aude MOLLER-GRASSER et Mme Camille RIZZO, attachées d'administration hospitalière, Mme Céline KILHOFFER, cadre supérieure de santé, M. Hugues HENRY, technicien supérieur hospitalier.

Site Pitié-Salpêtrière

M. Santo BOVA, Mme Delphine DUBARRY, M. Stéphane FERRIER, M. Thomas JOULOU, Mme Ludivine MALAPART et M. Pierre PERES, attachés d'administration hospitalière, M. Philippe GAULT et Mme Nabila HADDADI, cadres supérieurs de santé, M. Clément DAGONNEAU, cadre de santé.

Sites Charles-Foix et Pitié-Salpêtrière

M. Lionel VERLEY, directeur adjoint au Siège ;
Mme Choëlla AKBARALY, M. Loïc CARBALLIDO, Mme Claire DE BRITO, M. Pierre MARGAIN et Mme Marlène RUAT, directeurs adjoints, Mme Fernande ROGER et Mme Aurélia ROLLAND, coordinatrices générales des soins, Mme Laure LÉON, directrice des soins.

Site La Roche-Guyon

Mme Sandy THÉRON, cadre socio-éducatif, M. Etienne GUILLUY, cadre supérieur de santé, M. Yoann BOISSEAU et Mme Magalie LE HARS, cadres de santé, M. Steven LOPES et M. Hassan MORABET, techniciens supérieurs hospitaliers.

Sites Rothschild - Trousseau

Mme Marie LE HUEROU, Mme Cécile MARCHAL, Mme Julia PIERRUGUES et M. Philippe RENAUD, attachés d'administration hospitalière, M. Franck DAO, adjoint des cadres hospitaliers, Sylvain HAYEZ, cadre supérieur de santé, M. Lionel VIGOURT, ingénieur hospitalier, Mme Véronique CUVELIER-FLORIAT, ingénieur en organisation.

Site Saint-Antoine

Mme Solène LAMBERT et Mme Sabine PIERRE, attachées d'administration hospitalière, Mme Lydie MAUDIEU et M. Mathieu PROTEAU, ingénieurs hospitaliers, Mme Patricia JOHN-BAPTISTE, cadre supérieure socio-éducatif, Mme Najatte ROUINI et M. Frédéric THUILLIER, cadres supérieurs de santé, Mme Ader TIARE, cadre de santé.

Site Tenon

Mme Laurence CHACUN, attachée d'administration hospitalière, Mme Fanny LASSERRE, ingénieur biomédical, M. Teddy PICANON et M. Sabri LOKMANE, ingénieurs hospitaliers, Mme Melissa BELHARET et Mme Hélène PIQUET, cadres supérieures de santé, Mme Martine MECHICHE, cadre de santé, Mme Bénédicte BALOCHE, adjoint des cadres hospitaliers.

Sites La Roche-Guyon, Rothschild, Saint-Antoine, Tenon et Trousseau

Mme Gaïa GANS et M. Renaud PELLÉ, directeurs adjoints au Siège ;
M. Charles ARANDEL, Mme Anne-Gaëlle CHABOD, Mme Anne-Gaëlle DANIEL et Mme Cannelle LEGALLAIS, directeurs adjoints, Mme Caroline PICHON, coordonnatrice générale des soins, M. Patrick LABOUROT, directeur des soins.

Tous les sites du groupe hospitalo-universitaires AP-HP.Sorbonne Université

Mme Hélène de BONNIÈRES, Mme Marie-Pierre FEREC, Mme Aude GOLDSZTEJN, M. Jérôme HUBIN, Mme Julie LAIGRE, M. Aurélien MOLLARD et M. Olivier TRÉTON, directeurs adjoints.

ARTICLE 7 :

L'arrêté de délégation de signature n° 75-2026-09-02-00004 du 2 septembre 2026 est abrogé.

ARTICLE 8 :

La directrice du groupe hospitalo-universitaire est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la région d'Île-de-France, Préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 1^{er} octobre 2026

Signé le 1^{er} octobre 2026

Christine WELTY

Directrice du GHU AP-HP.Sorbonne Université

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris -
Hôpitaux Universitaires Henri Mondor

75-2026-10-01-00027

Arrêté de délégation de signature en matière de
marchés - Direction du Groupe
hospitalo-universitaire AP-HP Paris

Arrêté de délégation de signature en matière de marchés

La Directrice du Groupe hospitalo-universitaire AP-HP Hôpitaux Universitaires Henri-Mondor regroupant les hôpitaux Henri-Mondor, Albert-Chenevier, Emile-Roux, Dupuytren, Georges-Clémenceau

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L.6143-4, L.6143-7, L.6145-8, L.6145-9, R.6147-5, D.6143-33, R.6145-5 à 9,

Vu l'article R.6143-38 du Code la santé publique,

Vu le décret du 04 juillet 2022 nommant M. Nicolas REVEL Directeur Général de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris, à compter du 05 juillet 2022,

Vu l'arrêté directorial 7562022607605600014 du 05 juillet 2022 fixant les matières déléguées par le Directeur Général de l'AP-HP aux directeurs de groupe hospitalo-universitaire, au directeur de l'HAD et à certains directeurs de pôles d'intérêt commun,

Vu l'arrêté directorial 75-2022-07-08-00005 du 08 juillet 2022 portant délégation de signature en matière de marchés publics pour les hôpitaux et les PIC,

ARRETE

ARTICLE 1ER : Délégation de signature est donnée à :

- **Mme Sabrina LOPEZ**, Adjointe à la Directrice du groupe hospitalo-universitaire AP-HP. Hôpitaux Universitaires Henri-Mondor,
- **M. Alexandre CABOUCHE**, Directeur en charges des Usagers, de la gestion des Risques, Crise et de la Qualité et Directeur des Affaires Générales du groupe hospitalo-universitaire AP-HP. Hôpitaux Universitaires Henri-Mondor

En vue de signer, au nom de directrice du groupe hospitalo-universitaire et en son absence, les pièces nécessaires à la préparation, la passation et à l'exécution des marchés (commande de fournitures, services et travaux mentionnés à l'article 3 paragraphe F de l'arrêté directorial 75-2022-07-08-0005 susvisé).

- **ARTICLE 2 :** En l'absence ou en cas d'empêchement de Mme Sabrina LOPEZ, Adjointe à la Directrice du groupe hospitalo-universitaire AP-HP. Hôpitaux Universitaires Henri-Mondor, et de M. Alexandre CABOUCHE, Directeur en charges des Usagers, de la gestion des Risques, Crise et de la Qualité et Directeur des Affaires Générales du groupe hospitalo-universitaire AP-HP. Hôpitaux Universitaires Henri-Mondor, délégation de signature est donnée aux agents suivants :
- **M. Renaud FEYDY**, Directeur des Achats, des Services Economiques, de la Logistique et de la Transformation, Directeur du site d'Emile-Roux
- **M. Marc POMMIER**, Directeur des Investissements, des Travaux, de l'Ingénierie, de la Maintenance et des Equipements
- **Mme Adeline ROUBY**, Directrice des Finances et de la Recherche et Directrice des Affaires médicales
- **Mme Marion TORRES**, Adjointe à la Directrice des Finances et de la Recherche

.../...

- **M. Jorge FERREIRA**, Responsable du Département des marchés publics

En vue de signer, les pièces nécessaires à la passation et à l'exécution des marchés (commande de fournitures, services et travaux mentionnés à l'article 3 paragraphe F de l'arrêté directorial 75-2022-07- 08-00005 susvisé), à l'exclusion du choix de l'attributaire, de la signature du marché, de toute mise en demeure et résiliation.

ARTICLE 3 : Délégation de signature est donnée aux agents suivants :

- **Mme Emma SORRENTINO**, Ingénieure Coordonnatrice Biomédical
- **Mme Stéphanie SANTOS**, Responsable des Achats et des Services Economiques
- **M. Eddy-Pierrick NSANA**, Acheteur/Juriste du Département des Marchés Publics

En vue de signer les procès-verbaux afférents aux Commissions Locales d'Appréciations des Offres.

ARTICLE 4 : Copie du présent arrêté est transmise au service facturier et à la délégation au pilotage de la dépense et à la coordination des politiques d'achat, conformément à l'article 6 de l'arrêté DG n°75-2021-07-08-00005 modifié susvisé portant délégation de signature du Directeur Général de l'AP-HP à Mme Edith BENMANSOUR.

ARTICLE 5 : L'arrêté 75-2026-10-02-00004 du 1^{er} octobre 2026 est abrogé.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de- de-France, de la préfecture de Paris et de la préfecture de police.

Fait à Créteil, le 1^{er} octobre 2026

SIGNÉ

La Directrice du GHU AP-HP.

Hôpitaux Universitaires Henri-Mondor

Edith BENMANSOUR

Direction régionale des finances publiques
d'Île-de-France et du département de Paris

75-2026-10-02-00015

Arrêté portant délégation générale et spéciale
de signature - Direction régionale des finances
publiques d'Île-de-France et de Paris

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES

D'ÎLE-DE-FRANCE ET DE PARIS

94 rue Réaumur

75104 PARIS CEDEX 02

DÉLÉGATION GÉNÉRALE ET SPÉCIALE DE SIGNATURE

L'administrateur de l'État,
Directeur régional des finances publiques d'Île-de-France et de Paris,

Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 modifié relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 2021-1550 du 1^{er} décembre 2021 modifié portant statut particulier du corps des administrateurs de l'État ;

Vu le décret n° 2022-644 du 25 avril 2022 relatif aux emplois de direction de la direction générale des finances publiques et modifiant le statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n° 2026-658 du 22 juillet 2026 portant déconcentration de la gestion de certains personnels et délégation de signature à la direction générale des finances publiques ;

Vu l'arrêté du 9 juin 2010 portant création de la direction régionale d'Île-de-France et de Paris ;

Vu l'arrêté du 22 juillet 2026 relatif à la déconcentration de certains actes de recrutement et de gestion de certains personnels de la direction générale des finances publiques,

Vu le décret du 3 juin 2026 du Président de la République portant nomination à compter du 15 juin 2026 de M. Laurent GARNIER, administrateur de l'Etat du troisième grade, dans l'emploi de directeur régional des finances publiques d'Île-de-France et de Paris ;

Vu la décision de la directrice générale des Finances publiques en date du 4 juin 2026 fixant au 15 juin 2026 la date d'installation de M. Laurent GARNIER dans les fonctions de directeur régional des finances publiques d'Île-de-France et de Paris.

ARRETE :

Article 1^{er}

Délégation générale de signature :

- Monsieur Mickaël LAGADEC, administrateur de l'État, responsable adjoint du pôle pilotage et ressources, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant du pôle pilotage et ressources ;
- Madame Mélanie BROCARD, administratrice de l'État, responsable adjointe du pôle pilotage et ressources, reçoit délégation de signature pour toutes les affaires relevant du pôle pilotage et ressources ;
- Monsieur Marc GAUTIER, administrateur de l'État, responsable adjoint du pôle pilotage et ressources, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant du pôle pilotage et ressources ;
- Madame Claire MOURET, administratrice des finances publiques adjointe, responsable de la division Formation professionnelle, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division et, en cas d'urgence ou d'empêchement du directeur régional des finances publiques, du responsable du pôle Pilotage et ressources, de ses adjoints et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du département Gestion des ressources humaines et de la formation professionnelle ;
- Madame Florence GUERRERO, administratrice des finances publiques adjointe, responsable de la division Gestion des carrières, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division et, en cas d'urgence ou d'empêchement du directeur régional des finances publiques, du responsable du pôle Pilotage et ressources, de ses adjoints et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du département Gestion des ressources humaines et de la formation professionnelle ;
- Madame Béatrice PERROIS BOISSEL, administratrice des finances publiques adjointe, responsable de la division Vie de l'agent et conditions de vie au travail, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division et, en cas d'urgence ou d'empêchement du directeur régional des finances publiques, du responsable du pôle Pilotage et ressources, de ses adjoints et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du département Gestion des ressources humaines et de la formation professionnelle ;
- Madame Cendrine MOULIN, inspectrice principale des finances publiques, responsable de la mission parisienne d'accompagnement des cadres, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa mission et, en cas d'urgence ou d'empêchement du directeur régional des finances publiques, du responsable du pôle Pilotage et ressources, de ses adjoints et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du département Gestion des ressources humaines et de la formation professionnelle ;
- Monsieur Vincent VACHON, administrateur des finances publiques adjoint, chargé de mission auprès du responsable du département RH et de la formation professionnelle, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa mission et, en cas d'urgence ou d'empêchement du directeur régional des finances publiques, du responsable du pôle Pilotage et ressources, de ses adjoints et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du département Gestion des ressources humaines et de la formation professionnelle ;
- Madame Véronique FLAHAUT-JOLLY, administratrice des finances publiques adjointe, responsable de la division Pilotage, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division et, en cas d'urgence ou d'empêchement du directeur régional des finances

publiques, du responsable du pôle Pilotage et ressources, de ses adjoints et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du département Stratégie ;

- Monsieur Fabien RIBAUT, administrateur des finances publiques adjoint, responsable de la division Relation usagers et conduite du changement, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division et, en cas d'urgence ou d'empêchement du directeur régional des finances publiques, du responsable du pôle Pilotage et ressources, de ses adjoints et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du département Stratégie ;

- Monsieur André SAINTVOIRIN, administrateur des finances publiques adjoint, responsable de la division Immobilier, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division et, en cas d'urgence ou d'empêchement du directeur régional des finances publiques, du responsable du pôle Pilotage et ressources, de ses adjoints et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du département Budget Immobilier Logistique ;

- Monsieur Alexandre BONNEFONT, inspecteur principal des finances publiques, adjoint au chef de la division Immobilier, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division et, en cas d'urgence ou d'empêchement du directeur régional des finances publiques, du responsable du pôle Pilotage et ressources, de ses adjoints et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du département Budget Immobilier Logistique ;

- Monsieur Nicolas FLAMIN, inspecteur principal des finances publiques, responsable de la division Budget et Marchés, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division et, en cas d'urgence ou d'empêchement du directeur régional des finances publiques, du responsable du pôle Pilotage et ressources, de ses adjoints et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du département Budget Immobilier Logistique ;

- Madame Alice AUBRY, inspectrice divisionnaire des finances publiques, responsable de la division Gestion de site et sécurité, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division et, en cas d'urgence ou d'empêchement du directeur régional des finances publiques, du responsable du pôle Pilotage et ressources, de ses adjoints et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du département Budget Immobilier Logistique ;

- Madame Stéphanie LAROPPE, inspectrice divisionnaire hors classe des finances publiques, responsable de la cellule AGIL/Ecoresponsabilité, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa cellule et, en cas d'urgence ou d'empêchement du directeur régional des finances publiques, du responsable du pôle Pilotage et ressources, de ses adjoints et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du département Budget Immobilier Logistique.

Article 2

Délégation spéciale de signature :

Nom, prénom, grade, fonction	Pouvoir
DIVISION FORMATION PROFESSIONNELLE	
M. Alain ROUYER Inspecteur principal des finances publiques Adjoint à la responsable de division	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service

M. Adrien DELPON Inspecteur des finances publiques	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
Mme Gratiennne RECOULES-MOREL Inspectrice des finances publiques	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
Mme Frédérique ROUGIER Inspectrice des finances publiques	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
Mme Emmanuelle SABATHIER Inspectrice des finances publiques	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
Mme Marie-Dominique STANISLAWSKI Inspectrice des finances publiques	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
DIVISION GESTION DES CARRIÈRES	
Mme Anne CIRODDE Inspectrice principale des finances publiques Adjointe à la responsable de division	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
Mme Astrid BRIET Inspectrice des finances publiques	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
Mme Christelle CHUNG-POO-LUN Inspectrice des finances publiques	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
M. Christian FREYERMUTH Inspecteur des finances publiques	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
M. Jérôme MIELLE Inspecteur des finances publiques	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
Mme Linda TARAN Inspectrice des finances publiques	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
DIVISION VIE DE L'AGENT ET CONDITIONS DE VIE AU TRAVAIL	
Mme Anne CLEMENT-PAULHAC Inspectrice principale des finances publiques Adjointe au responsable de division	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
Mme Sabine JAMON Inspectrice divisionnaire hors classe des finances publiques Adjointe au responsable de division	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
Mme Florence TOQUET Inspectrice divisionnaire hors classe des finances publiques Adjointe au responsable de division	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
Mme Corine AGOU Inspectrice des finances publiques	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
Mme Manuella AMITRANO Inspectrice des finances publiques	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service

M. Nathan ASSIE Inspecteur des finances publiques	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
Mme Anissa BOUKEMAYA Inspectrice des finances publiques	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
M. Patrick DAMIAO Inspecteur des finances publiques	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
Mme Isabelle GENSANE Inspectrice des finances publiques	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
Mme Isabelle MONTOURCY Inspectrice des finances publiques	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
Mme Julie TATANGELO Inspectrice des finances publiques	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
Mme Jennifer TRUJILLO Inspectrice des finances publiques	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
MISSION PARISIENNE D'ACCOMPAGNEMENT DES CADRES	
Mme Chloe FOUGEARD Inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale Adjointe à la responsable de la mission	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
Mme Laura CORNU Inspectrice des finances publiques	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
Mme Delphine LANGLOIS Inspectrice des finances publiques	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
M. Hector REBOLLO MEANA CASTELLANOS Inspecteur des finances publiques	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
CONSEILLERE MOBILITE CARRIERE ET REFERENTE MANAGERIALE	
Mme Catherine LESMOND Inspectrice divisionnaire des finances publiques	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
DIVISION CONTRÔLE DE GESTION	
Mme Delphine OURADOU Inspectrice principale des finances publiques Adjointe à la responsable de division	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
Mme Hélène LEFEVRE Inspectrice divisionnaire hors classe des finances publiques Adjointe à la responsable de division	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
DIVISION BUDGET ET MARCHÉS	
M. Jean-Baptiste PIERRON Inspecteur divisionnaire hors classe des finances publiques Adjoint au chef de la division Budget et Marchés	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service

M. Rida AYADI Inspecteur des finances publiques	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
DIVISION IMMOBILIER	
Mme Valérie BERREBI Inspectrice divisionnaire hors classe des finances publiques Adjointe au responsable de division	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
DIVISION GESTION DE SITE ET SÉCURITÉ	
Mme Stéphanie DEMERVILLE Inspectrice divisionnaire des finances publiques Déléguée départementale Sécurité	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service

Article 3

Cet arrêté annule et remplace la précédente délégation de signature n° 75-2026-08-31-00023 en date du 31 août 2026 et publiée au recueil des actes administratifs spécial de la Préfecture de Paris le 31 août 2026 (n° 75-2026-514).

Il sera publié au recueil des actes administratif de la Préfecture d'Île-de-France et de Paris.

A Paris, le 2 octobre 2026

Le Directeur régional des finances publiques
d'Île-de-France et de Paris ,

signé

Laurent GARNIER